



2016

Rapport d'activité Equipe d'animation du SAGE Estuaire de la Loire

I. Présentation du SAGE et rappel du contexte

a. Le territoire et la CLE

L'élaboration du SAGE s'est déroulé entre 2004 et 2007. Le SAGE est approuvé depuis 2009.



La Commission locale de l'eau est composée de 92 membres (arrêté du 24/09/2014 modifié 7/10/14) :

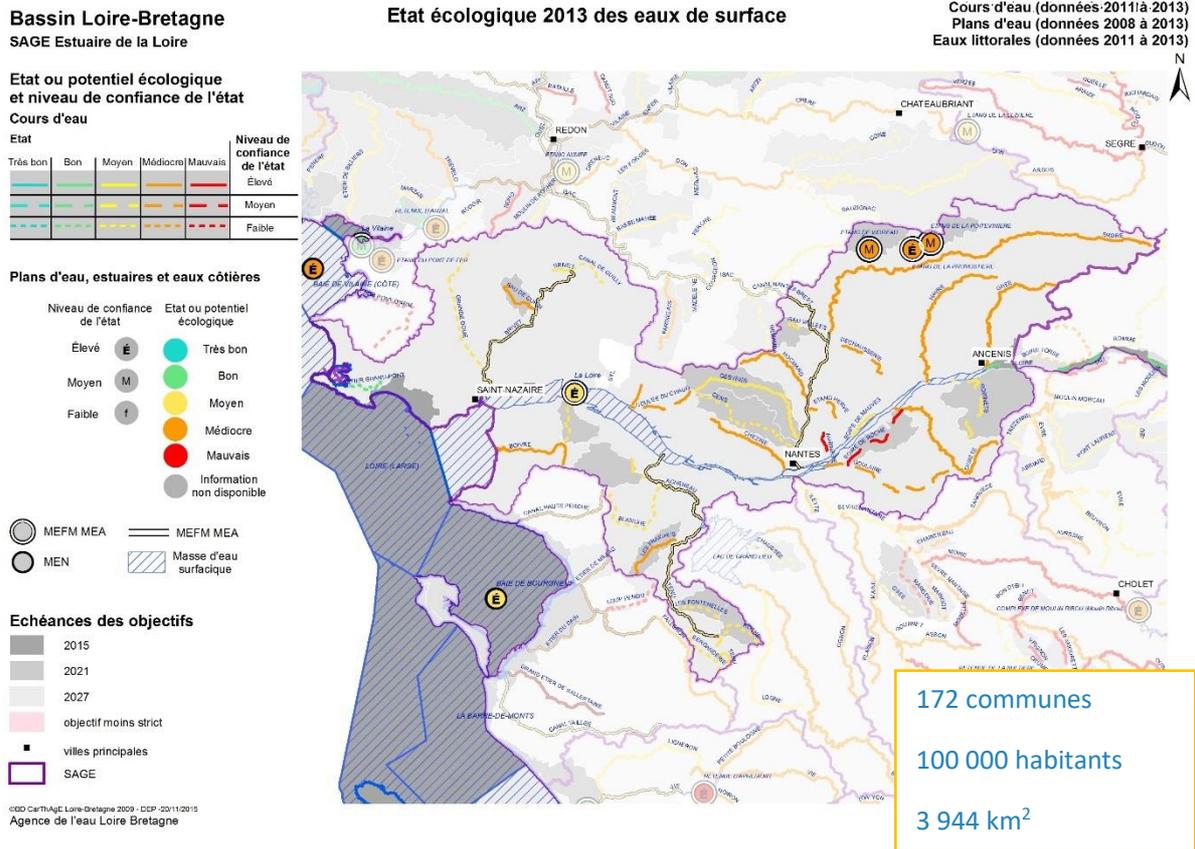
- Etat (17 membres)
- Elus (49 membres)
- Usagers (26 membres)

Les enjeux du SAGE sont précisés ci-après :

Enjeux		Objectifs	Priorité
Enjeu transversal Cohérence et Organisation Coordonner acteurs & projets Dégager les moyens correspondants Faire prendre conscience des enjeux Afin	1 - Qualité des milieux	Atteindre le bon état	Red
		Reconquérir la biodiversité	Red
		Trouver un équilibre pour l'estuaire	Red
	2 - Qualité des eaux	Satisfaire les usages	Green
		Atteindre le bon état	Red
	3 - Inondations	Mieux connaître l'aléa	Green
		Réduire la vulnérabilité	Yellow
	4 - Gestion quantitative	Maîtriser les besoins	Yellow
		Sécuriser	Green

d'assurer l'efficacité du programme ambitieux du SAGE estuaire de la Loire, la CLE a souhaité un schéma organisationnel particulier : le bassin versant du SAGE a ainsi été

découpé en 9 sous-bassins avec une structure référente pour chacun d'eux. Chaque structure référente est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des contrats opérationnels.



b. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composé de :

- Cécile Fourmarier, animatrice du SAGE Estuaire de la Loire (0,8 ETP) et directrice du SYLOA (0,2 ETP)
- Mélina Aïnaoui, chargée de mission SAGE (1 ETP)
- Stéphane Renou, chargé d'évaluation, administration de données, tableau de bord et SIG (1 ETP)
- Virginie Ricordel, secrétaire (0,5 ETP)
- Rose-Marie Jimenez, responsable communication (0,6 ETP)

Ces postes sont financés par l'Agence de l'eau à 80% et le SYLOA.

Les activités de la cellule animation sont coordonnées par l'animatrice du SAGE sous l'autorité du Président de la CLE, M. Christian Couturier.

II. Activités de la CLE et du bureau de la CLE

L'année 2016 a vu la poursuite de l'animation des instances du SAGE, le développement des actions de communication, le besoin d'animation exprimé par les partenaires du SAGE ou encore le développement des outils de suivi. Le changement de structure porteuse et de locaux a légèrement impacté le plan de charge de l'équipe en début d'année.

Le deuxième semestre 2016 est marquée par le lancement de l'étude bilan de la gouvernance de la CLE, de son fonctionnement, de l'organisation territoriale mise en place avec les structures référentes et la construction de scénarii organisationnels pour l'écriture et le suivi des nouveaux enjeux.

La CLE s'est réunie trois fois cette année avec, à l'ordre du jour des séances, un objectif de première prise en main et appropriation des nouveaux enjeux qui vont être traités lors de la révision du SAGE : l'estuaire, le littoral et les têtes de bassin versant

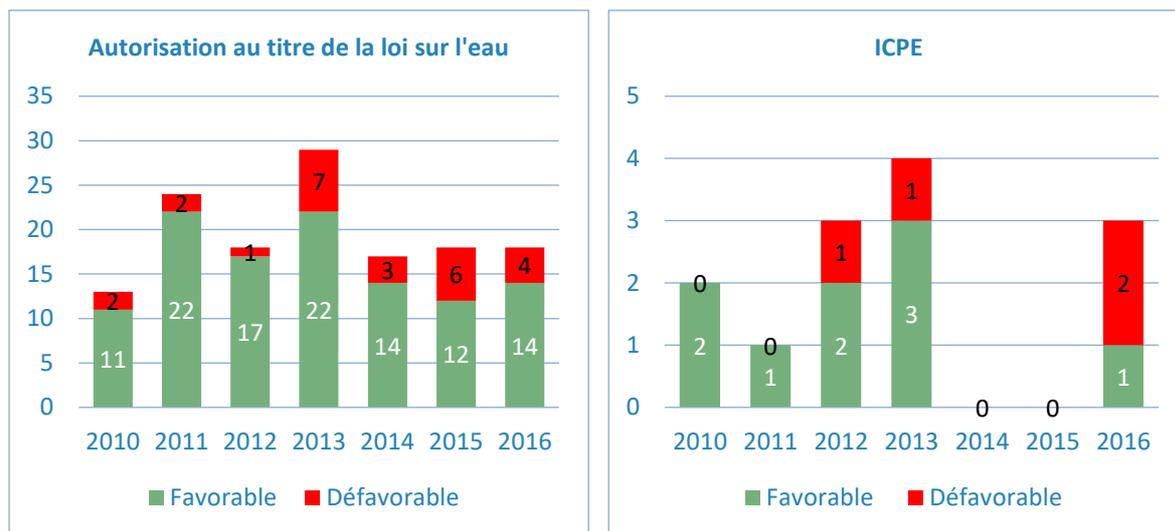
Les ordres du jour des CLE ont été :

- 22/03/2016 :
 - Présentation de l'étude sur les Conséquences du Changement Climatique sur l'Écogéomorphologie des Estuaires (C32E2) – Ifremer
 - Présentation des cahiers des charges pour les études audit de la gouvernance du SAGE et Communication du SAGE - SYLOA
- 14/06/2016
 - Présentation de la carte règlementaire des cours d'eau – DDTM 44
 - Avancement sur le stage 'Têtes de bassin versant' – SYLOA
- 22/11/2016 :
 - Réponse du SDAGE aux problématiques de préservation de la qualité des eaux littorales – Agence de l'Eau Loire Bretagne
 - État écologique de l'estuaire de la Loire – IRSTEA
 - Questions diverses
 - Étude gouvernance
 - Actualisation de l'état des lieux et diagnostic du SAGE
 - Calendrier des réunions

Les 92 membres de la CLE ont considéré qu'il était difficile de prévoir plus de réunions et c'est pourquoi elle a confié ce travail de formulation d'avis au bureau de la CLE (16 personnes). Pour être en mesure de répondre, le bureau arrête tous les ans un calendrier de dix séances de travail en moyenne (évaluation des dossiers loi sur l'eau, suivi des contrats, validation des inventaires de zones humides et de cours d'eau). Cette année, 10 réunions de bureau ont pu être organisées.

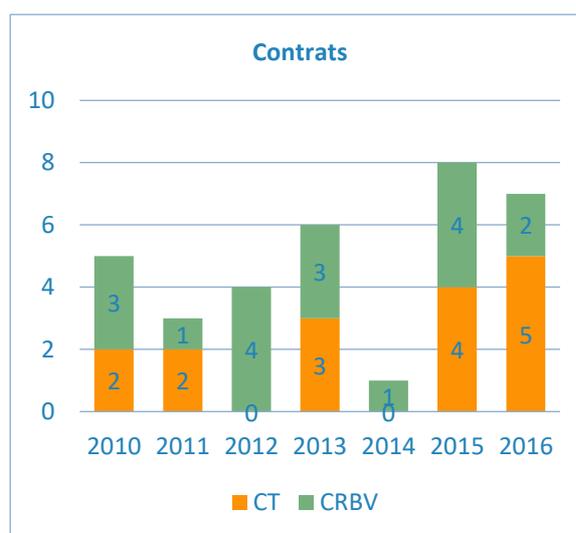
Le rôle de l'équipe d'animation est d'assurer l'interface en préparant techniquement et en animant les réunions mensuelles du bureau de la CLE (analyse des projets, mise au point de présentations pédagogiques). Il s'agit également d'assurer le suivi des décisions (rédaction des avis, mise en ligne, etc.).

Les réunions du bureau sont précédées d'une rencontre avec le président du SAGE. L'activité du bureau est représentée ci-dessous :



Les raisons des avis défavorables portaient essentiellement sur la prise en compte des zones humides et les mesures compensatoires ainsi que leurs suivis et, dans une moindre mesure, la gestion des eaux pluviales.

Le bureau de la CLE a également émis 8 avis sur des contrats soit pour des avenants, soit pour des nouveaux contrats.



Quand un maître d'ouvrage sollicite l'avis de la CLE en amont du dépôt de son dossier auprès de l'administration, les échanges techniques, les orientations préconisées par l'animateur sont systématiquement restituées au bureau de la CLE pour validation. Le

tableau ci-dessus n'intègre pas ces dossiers (15 en 2016). Ce travail d'accompagnement est en constante progression depuis 3 ans et traduit une volonté d'intégrer plus amont les préconisations du SAGE.

Des thématiques nouvelles, notamment la nouvelle compétence de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), ont également demandé un investissement conséquent de la cellule d'animation. Ainsi, l'équipe d'animation a participé à 8 réunions sur ce sujet en 2016.

III. Projets menés en régie

1. Inventaire des têtes de bassin versant

Dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau (DCE) et pour être compatible avec le SDAGE Loire-Bretagne en vigueur, la démarche d'intégration des têtes de bassin versant dans les documents du SAGE en vue leur révision a été initiée en 2016. Sur le périmètre du SAGE Estuaire de la Loire, cette démarche suivra les étapes suivantes :

1. Inventorier les têtes de bassin versant.
2. Caractériser les têtes de bassin versant.
3. Hiérarchiser les têtes de bassin versant selon les pressions et l'état des masses d'eau.
4. Définir des programmes d'action définissant des objectifs et des principes de gestion en vue de préserver, protéger, restaurer ces milieux.
5. Etablir une stratégie de communication dans le but de sensibiliser sur l'intérêt de préserver ces milieux sensibles.

Pour mener à bien les deux premières étapes du projet, le SYLOA a recruté un stagiaire de niveau Master 2 pour une période de 6 mois (mars à août 2016).

Pour être en cohérence avec les caractéristiques locales, pour être accepté puis valorisé, ce projet se construit dans la concertation. Ainsi divers groupes ont été créés :

- Groupe de travail

Il réunit les structures référentes et les maîtres d'ouvrage des contrats. Ce groupe permet d'échanger sur les méthodes employées pour élaborer ce projet et de recueillir les attentes des acteurs de terrain. Il constitue également une source potentielle de collecte de données manquantes.

- Comité technique

Il réunit les experts techniques permettant d'aider, de critiquer les méthodes employées et de collecter des données pour élaborer ce projet.

- Comité de pilotage

Le bureau de la Commission locale de l'eau (CLE) constitue le comité de pilotage. Il permet de valider et de fixer les grandes orientations à suivre pour chaque étape puis de préparer la validation finale du projet.

- Comité de suivi et de validation

Il correspond à la Commission locale de l'eau (CLE).

Ces différents groupes seront sollicités tout au long du projet afin d'assister, d'orienter et de valider les méthodologies employées et les résultats obtenus.

En 2016, ce travail a permis de valider la carte d'inventaire des têtes de bassin versant qui compte près de 70 % du territoire du SAGE.

2. Prise en compte du changement climatique

Face au changement climatique et à ses répercussions sur les milieux naturels et leurs usages, sa prise en compte a été intégrée dans le SDAGE Loire-Bretagne 2016 – 2021. Cet enjeu va être intégré tout au long de la démarche de révision du SAGE estuaire de la Loire.

Afin de préparer la phase d'actualisation de l'état des lieux du SAGE, un travail interne a été mené afin :

- Cibler les dispositions du PAGD et les articles du règlement du SAGE 2009 concernés par le changement climatique.
- Identifier les enjeux par sous-bassin versant.

Ce travail sera fourni au bureau d'étude en charge de l'actualisation de l'état des lieux afin qu'il puisse :

- Proposer des pistes d'actions en réponse au changement climatique.
- Connaître les répercussions sur les documents du SAGE 2009 et proposer des notes d'enjeux aux collectivités porteuses de SCOT
- Pour illustrer les propositions d'actions, celles-ci sont développées sous forme de fiche action.

Cette étude sera remise au bureau d'études en charge de l'actualisation du SAGE Estuaire de la Loire afin de compléter son travail.

IV. Animation du réseau des partenaires du SAGE et en particulier des structures « référentes »

a. Structures « référentes »

L'équipe du SAGE et de l'ASTER ont été très mobilisées cette année avec l'entrée en phase de bilan et de réécriture de nombreux contrats. Ces bilans sont essentiels pour évaluer la mise en place des structures référentes et la mise en œuvre des actions sur les différents sous-bassin. L'animatrice du SAGE a ainsi participé à 21 réunions en 2016.

b. Divers réseau SAGE

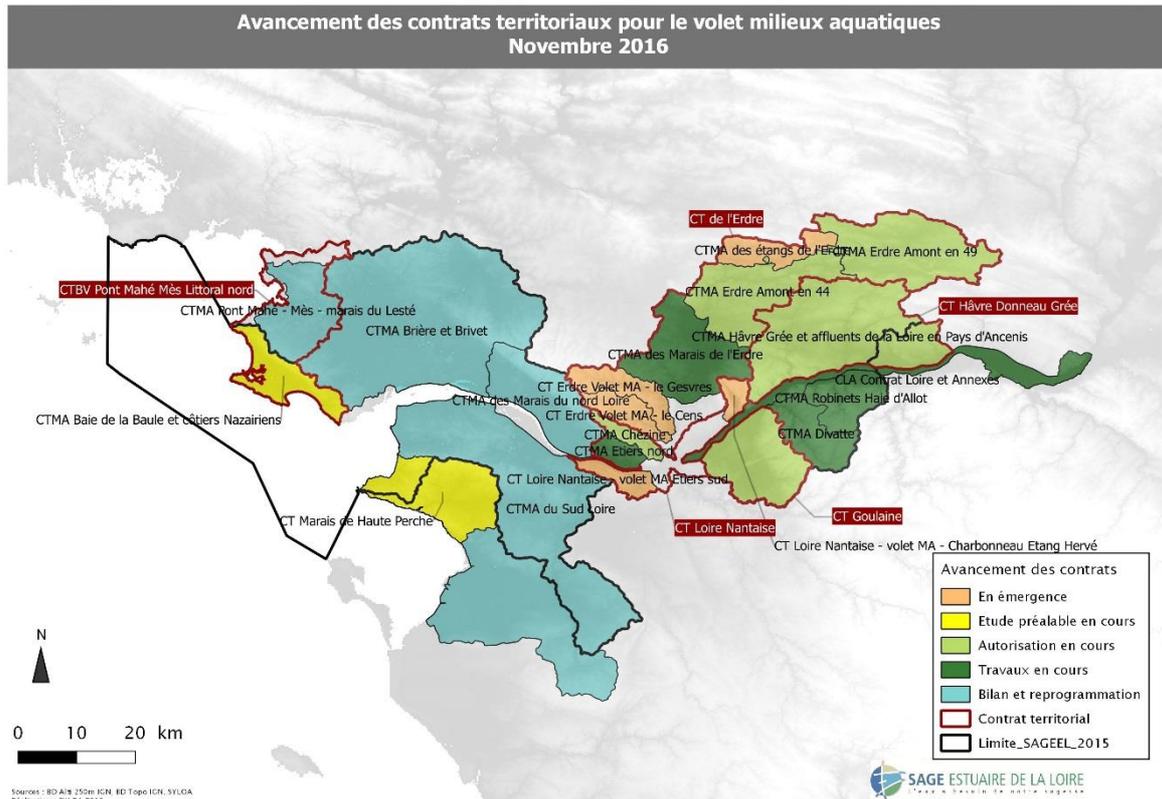
Il existe un réseau des animateurs de SAGE à l'échelle du bassin Loire Bretagne et à l'échelle nationale. Il convient de participer à ce réseau pour s'informer et assurer une veille sur toutes les thématiques pour lesquelles la CLE est susceptible d'être

questionnée. La cellule d'animation participe également aux travaux du réseau IDEAL (carrefour des gestions locales de l'eau, du Forum des marais atlantiques,).

V. Mise en œuvre du SAGE Estuaire de la Loire

a. Contrats

L'état d'avancement des contrats territoriaux milieux aquatiques et des contrats



régionaux de bassin versant sont présentés ci-après. Le cœur des programmes est la restauration milieux (ripisylve, entretien fossés, morphologie des cours d'eau, transparence piscicole, plantes envahissantes, zones humides...) et dans une moindre mesure la qualité eau (plans de désherbage et achats de matériels, actions sur les haies, diagnostics agricoles...) et la gestion quantitative (récupération eaux pluviales, gestions nappes dédiées à l'eau potable. Ces cartes montrent l'investissement important de la cellule d'animation et de la cellule ASTER à l'émergence et à la mise en œuvre de ces contrats.

b. Ressource données et tableau de bord

Pour suivre les actions mises en œuvre sur le territoire, la cellule d'animation du SAGE s'appuie sur des personnes ; le réseau de ses partenaires, les structures référentes, ... Mais aussi sur les nombreuses données produites en interne ou par ces mêmes partenaires. L'analyse des données issues de ce suivi alimente l'évaluation de l'atteinte des objectifs du SAGE. Pour mener à bien ce travail, la fonction ressource d'administration et de gestion des données du SAGE et de l'ASTER Estuaire de la Loire,

a évoluée au fil des années sur la fonction d'évaluation. Cette fonction transversale est structurée autour de quatre logiques d'intervention :

1. L'approche méthodologique pour la conception d'un système d'évaluation adapté aux attentes et questionnements du territoire.
2. Le développement et la mise en service des outils pour répondre à ces attentes.
3. Toujours l'administration et la gestion des données ; « matière première » au service de la cellule d'animation pour alimenter les indicateurs de suivi.
4. L'évaluation, à proprement parler qui doit être concertée et partagée entre les décideurs et les spécialistes et qui se transcrit sous forme d'un tableau de bord.

Sur l'année 2015, l'effort s'est avant tout porté sur la consolidation des outils, l'année 2016 a, elle, porté sur la définition d'une stratégie de production des données et de collecte auprès des principaux producteurs pour faire coïncider le chantier de mise en service du tableau de bord avec la mise à jour de l'état des lieux et le bilan du SAGE avant sa révision.

C'est dans cette logique de rationalisation des données, qu'un travail en mode projet a été engagé cette année autour de l'évaluation pour ajuster et mutualiser les efforts de collecte et de structuration.

Ce projet « évaluation » a permis :

- De repartir des enjeux ou grandes thématiques du SAGE actuel et de reprendre les objectifs fixés pour les confronter aux objectifs pressentis avec la révision au regard de l'évolution du contexte (SDAGE, Programme de mesures, PAMM, ...).
- D'explorer de nouveaux thèmes ou d'autres à mieux développer dans la révision du SAGE (Littoral, Estuaire, têtes de bassin versant et changement climatiques)
- De mobiliser les chargés de mission du SYLOA autour de l'évaluation
- De déboucher sur un plan de collecte

Ce travail permettra de mieux aborder et cadrer le travail de mise à jour de l'état des lieux sur sa phase préalable.

Concernant le déploiement des outils EMA-PIL et EMA-TB, le SYLOA a continué son activité de communication afin d'assurer la promotion des solutions open source développées dans le cadre de ses missions. 13 présentations ont été délivrées sur l'année auprès :

- Des Agences de l'eau ; Loire Bretagne à Orléans et à Nantes, Adour Garonne, Rhône Méditerranée Corse

- De structures de bassin versant ; SAH, CC de Pornic avec son prestataire SCE, l'EDENN, l'Association pour le Développement de la Baie de Bourgneuf et des Marais Bretons (ADBBMB)
- De l'ONEMA ; Orléans (Pierre Steinbach) et Rennes (Mickael Le Bihan)
- De GEOPAL
- Du CEN pays de la Loire
- Du Parc Naturel Régional de Brière

Une convention de partenariat a été signée entre l'ADBBMB pour partager la plateforme EMA-PIL pour l'intégration des données de Contrat territorial Baie de Bourgneuf Marais Bretons

Pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne les CEN avec le concours du Forum des Marais Atlantiques utilisent EMA-PIL comme solution de bancarisation des données de suivi des zones humides.

VI. Communication

Depuis 2010, la CLE du SAGE Estuaire de la Loire a fait le choix d'une stratégie de communication poursuivant les objectifs suivants : assise de l'identité, de la légitimité et du rôle du SAGE Estuaire de la Loire et accompagnement des acteurs institutionnels en termes d'information, de sensibilisation et d'échanges sur les problématiques de l'eau.

La stratégie mise en œuvre a répondu favorablement aux objectifs en s'appuyant sur la création et le développement de nombreux outils (site Internet, newsletters, panneaux d'expositions, évènementiels, sondages en ligne, guides pratiques, affiches, dépliants, etc.). Elle s'est également accompagnée d'une animation privilégiant un appui sur les relais naturels (EPCI, syndicats, structures référentes, etc.), une démultiplication de l'information via ces relais, la valorisation des acquis et des acteurs, la démonstration par l'exemple. Aujourd'hui, les outils de communication fondamentaux ont été créés, sont opérationnels et systématiquement évalués.

En matière de communication et d'organisation interne, l'année 2016 a été marquée par un événement fort, la création effective de la nouvelle structure porteuse du SAGE Estuaire de la Loire, le syndicat Loire aval. 2016 a également été l'année de la poursuite de la révision du SAGE (lancement de l'état des lieux et de l'étude de gouvernance). Côté ASTER, le travail d'accompagnement du territoire, notamment au travers du développement d'outils et de méthodes de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des actions de restauration des milieux aquatiques s'est poursuivi. Le développement du tableau de bord du SAGE s'est également poursuivi.

Les réflexions et les changements organisationnels du territoire (GEMAPI) ont également été pris en compte et accompagnés.

La création du SYLOA comme nouvelle structure porteuse du SAGE a été une

opportunité pour renforcer les liens tissés avec le territoire et ses acteurs depuis 2010. Le travail mené a été poursuivi et renforcé avec la prise en compte de certains des nouveaux enjeux identifiés dans le SDAGE (estuaire, têtes de bassin versant, changement climatique, littoral).

Les outils de communication du SAGE (site Internet, panneaux d'exposition, événementiels – 2 *Rendez-vous du SAGE en 2016* -, newsletters – 2 numéros en 2016 -, relations presse, etc.) ont été mobilisés tout au long de l'année avec pour objectifs de :

- Informer sur les problématiques et obligations liées à l'eau.
- Faire connaître les principes de gouvernance associés aux politiques locales de l'eau et des milieux aquatiques.
- Favoriser la mutualisation.
- Favoriser l'échange d'expériences.

Un travail particulier a été réalisé sur :

- **Le site Internet du SAGE** : suite à la mise en place du nouveau portage par le SYLOA, mise à jour des différents onglets et contenus du site (travail rédactionnel et arborescence).
- **Les sixième et septième Rendez-vous du SAGE** consacrés respectivement au changement climatique et aux têtes de bassin versant en juin et décembre 2016 ont réuni 175 personnes et obtenus respectivement un taux de satisfaction de 87% et de 100 % (appréciation globale, avis « très bien » et « bien »).
- **Relations presse** : suite à la mise en place du nouveau portage par le SYLOA, les documents presse du SAGE ont été remis à jour.
- **Le projet évaluation** : afin de rendre compte, au plus près, de la mise en œuvre du SAGE, de nombreux outils d'évaluation ont été développés et une grande quantité de données acquises et traitées par la cellule d'animation depuis 2009. Dans le cadre de la révision du Sage, un bilan méthodologique s'est imposé. Elle a mobilisé l'ensemble de la cellule d'animation tout en long de l'année. Une réflexion a notamment été menée sur les indicateurs consacrés à la communication.
- **Le projet têtes de bassin versant** : un travail d'inventaire et de caractérisation initié par la cellule ASTER sur les têtes de bassin versant (réunions d'information et d'accompagnement) a été initié en 2016. Elle a mobilisé l'ensemble de la cellule d'animation tout en long de l'année. Une édition des Rendez-vous du SAGE a été consacrée à cette thématique.

Effectuée en mai 2016, la notification du nouveau marché communication et un calendrier restreint n'ont permis la diffusion que de 2 newsletters. Parallèlement, plus de 70 brèves ont été publiées sur le site Internet du SAGE (soit une moyenne de deux par semaine en excluant les périodes de congés, pauvres en actualités). Comme chaque année, les panneaux d'exposition du SAGE ont également été mis à disposition des partenaires du territoire avec un grand succès (plus de 4300 visiteurs). A noter également l'intérêt suscité par le quiz interactif consacré à la thématique GEMAPI auquel près de 850 personnes ont participé. Le site Internet du SAGE a en revanche connu une baisse de fréquentation avec - 17 % de pages vues renouant avec les moyennes enregistrées en 2013 et 2014. Cette baisse peut sans doute en partie s'expliquer par la scission effectuée entre les sites du GIP Loire Estuaire, ancienne structure porteuse du SAGE, et le site du SAGE Estuaire de la Loire en janvier 2016 mais également par l'intérêt porté à l'étude de portage du SAGE conduite en 2015 qui a suscité un trafic plus important sur le site.

VII. Budget et financement

	AELB	SYLOA
Animation	80%	20%

VIII. Perspectives

Dans ce contexte, les objectifs de 2017 sont tournés vers la révision du SAGE et notamment l'actualisation de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE.

En régie, le premier semestre de l'année 2017 sera tournée vers la finalisation des notes d'enjeux pour les porteurs de SCOT et la déclinaison du programmes de mesures à l'échelle des masses d'eau et des sous bassins pour accompagner les démarches de renouvellement de contrats.

Le second semestre 2017 sera également consacrée à l'accompagnement des phases de caractérisation et de hiérarchisation des têtes de bassin versant avec l'animateur ASTER.